

OBLIGATOIREMENT

Documents à retourner

avant le 15 Août



Pour les nouveaux inscrits (2022-2023)

	Dossier de Bourses Ministère de l'Agriculture (si cela n'est déjà fait) avec l'avis d'Imposition ou de non-Imposition (Avis 2022 sur salaires 2021)
	Procuration de bourses
	Attestation d'Assurance Scolaire (pour l'année 2022-2023) : Sans attestation (après le 15 septembre 2022) inscription d'office à l'Assurance scolaire « HARMONIE » de l'établissement (montant 7,60€) avec enregistrement direct sur la facturation
	Uniquement pour les élèves dispensés de sport : Dispense de Sport annuelle



Pour les élèves réinscrits (2022-2023)

Acompte d'Inscription par chèque	200 € pour un Interne ou 120 € pour un ½ Pensionnaire 400 € pour l'élève inscrit en Site d'Excellence
	Contrat financier / Mandat de Prélèvement avec le RIB du représentant légal
	Fiche d'Urgence / Autorisation des soins
	Différentes autorisations / Participations des parents à la vie de l'établissement
	Formulaire Protection des données du RGPD / Droit à l'image
	Charte d'Utilisation du Service WIFI
	Dossier de Bourses Ministère de l'Agriculture à demander au secrétariat pour les redoublants et les non-boursiers ayant des modifications de ressources (changement de situation : divorce, chômage, retraite...)
	Procuration de bourses Pour les boursiers qui passent en classe supérieure (reconduction automatique des bourses)
	Attestation d'Assurance Scolaire (pour l'année 2022-2023) : Sans attestation (après le 15 septembre 2022) inscription d'office à l'Assurance scolaire « HARMONIE » de l'établissement (montant 7,60€) avec enregistrement direct sur la facturation
	Uniquement pour les élèves dispensés de sport : Dispense de Sport annuelle
	Copie (lisible) de la Carte Vitale personnelle de l'élève (avec son numéro identifiant)

Pour les élèves en classe de Terminales (inscription aux examens) :	
-	La copie de l'attestation de la journée Défense ou de l'attestation de recensement
-	La copie couleur de la carte d'identité valable (recto-verso)

Tous les documents demandés peuvent être téléchargés sur le site du lycée (rubrique inscription)